



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023**

Date de convocation :  
13 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeamine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CAPS Bertrand, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
39

Nombre de votants :  
42

Excusés avec pouvoir : M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. PAPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

**VOIX POUR** :  
42

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Renouvellement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire de la Communauté de Communes**

**ABSTENTIONS** :  
0

**Monsieur le Président rappelle** qu'un marché a été lancé en avril 2023 afin de recruter un opérateur « Habitat » pour réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Cette étude nécessaire pour relancer une nouvelle OPAH. Le CDHAT a été retenu et mandaté pour la réaliser.

Il fait savoir que, depuis juin, nous travaillons avec eux et avec nos partenaires (Anah notamment) pour définir ensemble les futurs objectifs d'une prochaine OPAH d'une durée de 5 ans. Le COPIL qui suit cette étude s'est réuni fin septembre et a étudié plusieurs scénarii présentés par le CDHAT. Les membres du COPIL ont décidé de proposer à la Conférence des Maires et au Conseil Communautaire le scénario intermédiaire visible en annexe.

Il est ainsi proposé au Conseil Communautaire de mettre en œuvre une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat d'une durée de 5 ans pour accompagner les propriétaires privés dans la réhabilitation de leurs logements, selon les dispositions suivantes (détaillées en annexe) :

Accuse de réception en préfecture  
061-200035111-20231019-DEL-2023-10-72-DE  
Date de réception préfecture : 31/10/2023

**Objectifs Anah :**

	Type d'aide	Objectif Anah
Propriétaires occupants	Aide adaptation (maintien à domicile et handicap)	55
	Dégradation travaux lourds	5
	Travaux de sécurité et salubrité petite LHI	0
	Economies d'énergie	105
Propriétaires bailleurs	Autonomie	0
	Habiter mieux économie d'énergie	6
	Dégradation moyenne	2
	Dégradation importante travaux lourds	2
	Logement indigne	0
	Transformation d'usage	0
	Total	175

**Objectifs Communauté de Communes :**

	Type d'aide	Nature	Objectifs CCSO	Montant par dossier	Enveloppe globale
Propriétaires occupants	Aide adaptation (maintien à domicile et handicap)	Taux 10% Assiette plafond 10 000 €	55	1 000 €	55 000 €
	Dégradation travaux lourds	Taux 15% Assiette plafond 50 000 €	5	7 500 €	37 500 €
	Economies d'énergie	Prime de 500 € si gain énergétique de 40%	22	500 €	66 500 €
		Prime de 1 000 € si gain énergétique de 55%	33	1 000 €	
		Prime de 1 500 € si logement situé en secteur sauvegardé	15	1 500 €	
Prime de sortie de vacances <sup>1</sup>	Prime de 2 500 €	15	2 500 €	37 500 €	
Propriétaires bailleurs	Habiter mieux économie d'énergie	Prime de 500 € si gain énergétique de 40%	2	500 €	5 500 €
		Prime de 1 000 € si gain énergétique de 55%	3	1 000 €	
		Prime de 1 500 € si logement situé en secteur sauvegardé	1	1 500 €	
	Dégradation moyenne	Taux 10% Assiette plafond 10 000 €	2	1 000 €	2 000 €
	Dégradation importante travaux lourds	Taux 15% Assiette plafond 50 000 €	2	7 500 €	15 000 €
Prime de sortie de vacances <sup>2</sup>	Prime de 2 500 €	6	2 500 €	15 000 €	
Enveloppe financière CdCSO			Pour les 5 années		234 000 €
			Par an		46 800 €

<sup>1</sup> aide à l'accèsion de logements vacants<sup>2</sup> inciter à la création de locatifs

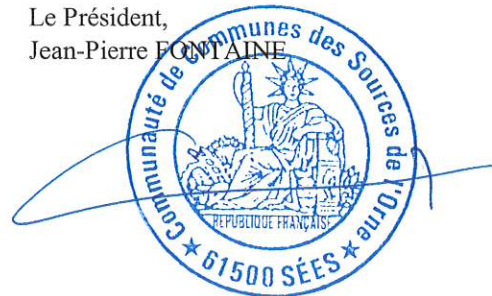
Le Président demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement d'une nouvelle OPAH pour 5 ans
- **APPROUVE** les objectifs Anah telles qu'annexées à la présente
- **APPROUVE** les modalités de participation de la collectivité telles qu'annexées à la présente
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes démarches pour la mise en œuvre de cette opération

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

Accusé de réception en préfecture  
061-200035111-20231019-DEL-2023-10-72-DE  
Date de réception préfecture : 31/10/2023